

## Expérimentation universitaire

L'IFPS (Institut de Formation des Professionnels de Santé) de LISIEUX, intègre à la rentrée universitaire 2021 l'UFR santé de CAEN par le biais d'une licence Sciences du Soins.

Cette licence est construite en réponse au décret du 11 mai 2020 qui précise les modalités d'universitarisation des formations relevant du titre III du livre IV du code de l'éducation conformément à l'article 39 de la dernière loi de santé.

⇒ ***[Liens vers le décret et vers l'article 39](#)***

La licence Sciences du Soins est construite en double diplôme avec le Diplôme d'État auquel elle ne peut se substituer. Elle ne donne pas l'autorisation d'exercice d'un métier. Elle n'est validée qu'au moment de la validation du Diplôme d'État avec un référentiel commun. Lors la rentrée 2021, ce dispositif ne concernera que les étudiants inscrits en 1<sup>re</sup> année (Licence 1).

**Ainsi à l'issue de votre formation, vous obtiendrez une double diplomation Licence Sciences du Soins et Diplôme d'État Infirmier**

Vous pouvez vous connecter sur le site de l'université pour visualiser le schéma pédagogique général et l'organisation des études.

⇒ ***[Lien vers le site de l'université](#)***

**<http://ufrsante.unicaen.fr/auxiliaires-medicaux/licence-sciences-du-soin/>**

Il n'y a pas d'inscription directe à cette licence. L'inscription à l'un des instituts partenaires entraîne automatiquement l'inscription à cette licence sans démarche supplémentaire des étudiants. L'université ne demandera aucun frais d'inscription.

Le référentiel de formation vous sera mis à disposition ultérieurement.

**L'IFPS de LISIEUX reste votre interlocuteur pour répondre à vos questions concernant votre scolarité.**